## **Examen - Protection des données - Semestre 2**

Attention, une question peut regrouper plusieurs réponses.

| 1- Quelle e | st la définition d'une donnée à caractère personnel ?                        |
|-------------|--|
|             | □ A. C'est une donnée qui identifie directement une personne physique        |
| •           | B. C'est toute information se rapportant à une personne physique susceptib   |
|             | d'être identifiée, directement ou indirectement.                             |
|             | C. C'est une donnée qui identifie directement ou indirectement une personr   |
|             | morale   |
|             |  |
| 2- Que sig  | nifie l'acronyme RGPD ?  |
| ,           | ☑ A. Règlement Général relatif à la protection des directives européennes    |
|             | ■ B. Règlement relatif à la protection des dérogations                       |
|             | □ C. Règlement relatif à la protection des données personnelles              |
|             |  |
| 3- Quels s  | ont les grands principes du RGPD ?   |
|             | ☑ A. Détermination des finalités   |
| ,           | ☑ B. Minimisation des données  |
| ,           | ☑ C. Loyauté et transparence   |
|             | ☑ D. Détermination d'une base légale licite                                  |
| ,           | ☑ E. La gestion des droits des personnes                                     |
|             | F. La sécurité et la confidentialité des données                             |
|             |  |
| 4- Quel est | le rôle d'un délégué à la protection des données personnelles ?              |
|             | □ A. Porter la responsabilité de la non-conformité au RGPD par l'entreprise  |
|             | ☑ B. Accompagner les salariés de l'entreprise vers la conformité RGPD de leu |
|             | projets  |
| •           | ☑ C. Sensibiliser les salariés   |
|             |  |
| 5- Qu'est-c | e que l'EDPB ?   |
| ,           | A. Le comité européen de la protection des données                           |
|             | □ B. La commission nationale de l'informatique et des libertés               |
|             | ☐ C. La commission nationale de la protection des données                    |
| e la muata  | ation des dennées eviets en Evenes des vis :                                 |
| =           | ection des données existe en France depuis :                                 |
|             | □ A. 2018  |
| ,           | ☑ B. 1978  |

□ C. 1998 7- Depuis quand le RGPD est-il applicable ? ☐ A. Mai 2018 ☐ B. Mai 2004 ☑ C. Mai 1998 8- Je suis une société basée en Australie et je ne traite que de données personnelles d' australiens. Je souhaite mettre en place un algorithme qui décidera à la place des relations humaines du licenciement automatique des collaborateurs non performants. Aucun humain n'intervient dans cette procédure de licenciement, procédure américaine. Dois-je respecter l'article 22 du RGPD ? ☑ A. Oui ☐ B. Non 9- Une société de grande distribution souhaite connaître les différents profils de clients qui viennent dans son magasin. Pour cela, elle les classe en fonction de leur tranche d'âge et leur région à des fins purement statistiques. Est-ce du profilage au sens du RGPD? A. Oui ☑r B. Non 10 - Un numéro de sécurité sociale est-ce une donnée personnelle ? ☑ A. Oui ☐ B. Non 11- Un ticket de caisse peut-il être une donnée personnelle ? ☑ A. Oui ☐ B. Non 12- Les données de santé sont-elles des données sensibles au sens du RGPD?

13- Une entreprise de grande distribution est-elle légitime à traiter des données liées aux

☑ A. Oui☑ B. Non

☐ A. Oui ☐ B Non

opinions religieuses de ses clients?

| 14- Le relevé bancaire d'une entreprise de plus de 250 employés, est-ce une donnée personnelle ?  □ A. Oui □ B. Non   |
|---|
| <ul> <li>15- Un salarié souhaite imprimer une extraction de données personnelles de clients pour réaliser ses analyses. Il considère qu'il n'a pas à respecter le RGPD car il ne travaille pas sur un support informatique mais papier. Qu'en pensez-vous ?</li> <li>□ A. Il a raison : le RGPD ne s'applique que pour les traitements informatisés</li> <li>□ B. Il a tort : le RGPD s'applique pour tous les traitements de données personnelles</li> </ul> |
| 16 - Une personne physique a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée sur le profilage ayant un impact juridique ou similaire pour la personne concernée (Art 22). Ce principe d'interdiction comprend des exceptions. Lesquelles sont-elles ?  ☑ A. L'exécution d'un contrat ☑ B. Le consentement ☐ C. L'obligation légale ☐ D. L'intérêt légitime   |
| 17 - Le RGPD crédibilise la régulation par le renforcement des sanctions financières qui peuvent aller jusqu'à  □ A. 2% du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise □ B. 4% du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise □ C. 20 Millions d'euros □ D. 10 Millions d'euros   |
| 18 - Je souhaite mettre en œuvre un nouveau projet : Mise en œuvre d'une nouvelle application web. Pour s'authentifier sur la plateforme, je propose un mot de passe en 6 caractères avec majuscule, minuscule, caractères spéciaux et alphanumérique. Est-ce un mot de passe suffisamment sécurisé ?  ☑ A. Oui, le mot de passe est robuste ☐ B. Non, le mot de passe n'est pas robuste  |
| 19 - Dans le cadre d'un projet de segmentation, l'entreprise a besoin de plusieurs données personnelles (tickets de caisse, ID Client). Combien de temps doit-elle les conserver ?  |
| ☐ A. Le temps nécessaire à la finalité actuel de son projet   |

☑ B. Le temps nécessaire à ses futurs besoins. Les données pourraient servir dans quelques années, même si le client ne fait plus partie des clients actifs de l'entreprise.

## 20- Ce formulaire n'est pas conforme au RGPD. Quelles sont les informations manquantes?

☑ C. Les droits des personnes et le contact pour exercer ses droits

☐ A. Le nom du responsable de traitement

☑ B. La finalité et la base légale

☑ D. La durée de conservation

☑ F. Les destinataires des données

☑ E. Les astérisques

| Votre prénom  | Votre nom |
|---------------|-----------|
| Votre Email   | Téléphone |
| Sujet         |           |
| Votre message |           |
|               |           |
|               |           |
|               | ENVOYER   |

réglementation? A. avec une case à cocher dans le formulaire pour obtenir son consentement

21. Je suis une enseigne de la grande distribution et je souhaite demander à mes clients b to c s'ils veulent recevoir de la publicité par email. Comment être conforme à la

- ☑ B. avec une case pré-cochée dans le formulaire pour obtenir son consentement

| <b>☑</b>                   | C. avec un lien de désabonnement dans l'email de publicité pour lui permettre de retirer son consentement/s'opposer   |
|----------------------------|---|
| ₽                          | D. avec uniquement une case à cocher dans le formulaire pour refuser la   |
| _                          | réception de publicité par email.   |
|                            |   |
| 22. Puis-je d              | lemander à ces mêmes clients lorsqu'ils acceptent les conditions générales  |
|                            | de mon site d'accepter en même temps le transfert de leurs données  |
| -                          | s à des partenaires à des fins publicitaires ?  |
|                            | A. Oui  |
| ₩.                         | B. Non  |
| 23 - Uno on                | ntreprise de grande distribution souhaite déposer des cookies de réseaux  |
|                            | e dois-je faire ?   |
|                            | A. Demander le consentement préalable de la personne concernée  |
|                            | B. Informer la personne de la finalité  |
|                            | C. Permettre à la personne de refuser les cookies aussi facilement qu'elle peut   |
| _                          | les accepter  |
|                            | D. Collecter des cookies sans le consentement mais en informant les personnes   |
|                            |   |
| 24 - A que                 | lle date une entreprise française doit-elle se conformer aux nouvelles  |
| recommanda                 | ations de la CNIL en matière de cookies et autres traceurs ?  |
| ₽                          | A. 1er Avril 2021 au plus tard  |
|                            | B. 1er Septembre 2021 au plus tard  |
|                            | C. Il n'existe pas d'obligation légale de se conformer  |
| 05 O.:!4-                  |   |
| 25 - Suite<br>bannière est | aux nouvelles recommandations de la CNIL, pouvez-vous dire si cette conforme?   |
|                            |   |
|                            |   |
| Afin de vous offrir le n   | meilleur service, améliorer votre expérience utilisateur et analyser votre navigation sur notre site, ce site utilise des cookies propres ainsi que des cookies tiers. En |
| continuant à navigue       | r, nous considérons que vous en accepter leur utilisation. <b>En savoir plus</b> J'accepte  |
| Continuant a navigue       | , nous considerons que vous en accepter teur autobuton. En savoir plus  |
|                            |   |
|                            | A. Oui, cette bannière est conforme aux nouvelles recommandations CNIL  |
| ☑                          | B. Non, cette bannière n'est pas conforme aux nouvelles recommandations CNIL  |
|                            |   |
|                            |   |
| 26 - En Fr                 | ance, au bout de combien de temps dois-je demander à nouveau le   |
| consenteme                 | nt pour déposer des cookies analytics (type Google Analytics) sur le terminal   |

de l'internaute?

| ☑r A. 13 mois   |  |  |
|---|--|--|
| ☐ B. 24 mois  |  |  |
| <ul><li>C. Il n'y a pas de durée à respecter</li></ul>  |  |  |
|   |  |  |
| 27 - Je souhaite uniquement connaître le panier d'achat de mes clients. Pour cela, je dépose des cookies techniques (nécessaires au fonctionnement du site). Que dois-je  |  |  |
| faire pour être conforme ?  |  |  |
| A. Ce sont des cookies techniques, je dois informer l'internaute via la politique cookies du site internet sans demander le consentement  |  |  |
| ☐ B. Ce sont des cookies techniques, aucune action n'est nécessaire   |  |  |
| ☐ C. Ce sont des cookies techniques, je dois informer et demander le consentement de l'internaute   |  |  |
| 28 - Le profilage est composé des éléments suivants :   |  |  |
| A. Il doit s'agir d'une forme de traitement automatisé  |  |  |
| <ul> <li>☑ B. Il doit être effectuée sur des données à caractère personnel</li> <li>☑ C. l'objectif du profilage doit être d'évaluer des aspects personnels concernant</li> </ul>   |  |  |
| une personne physique.  |  |  |
|   |  |  |
| 29 - Qu'est-ce que le droit à l'oubli   |  |  |
| □ A. Le droit de demander la suppression de la totalité de ses données<br>personnelles et l'entreprise doit l'exécuter.   |  |  |
| ☑ B. Le droit de demander la suppression de la totalité de ses données  |  |  |
| personnelles mais l'entreprise pourra refuser certaines données.  |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
| 30 - Je suis une grande société européenne et je souhaite mettre en place un algorithme qui décidera à la place des relations humaines du licenciement automatique des collaborateurs non performants. Aucun humain n'intervient dans cette procédure de licenciement. Ai-je le droit selon le principe de l'article 22 du RGPD?  A. Oui, c'est une obligation légale |  |  |
| <ul> <li>□ B. Oui, c'est de son intérêt légitime</li> <li>□ C. Non, cela a un impact juridique ou similaire sur les personnes concernées, en</li> </ul>   |  |  |
| plus d'être une décision automatisée  |  |  |
| 31 - Une entreprise chinoise commercialise son application en France. Est-ce qu'elle doit   |  |  |
| respecter le RGPD ?   |  |  |
| ☑ A. Oui  |  |  |
| □ B. Non  |  |  |

| d'exercice de<br>□<br>☑<br>□ | de combien de temps, une entreprise doit-elle répondre à une demande<br>droit ?  A. 15 jours  B. 1 mois  C. 2 mois  D. 3 mois |
|------------------------------|---|
| •                            | le rôle de la CNIL ?  |
|                              | A. Informer / Protéger  |
|                              | B. Accompagner / Conseiller C. Contrôler / Sanctionner  |
|                              | D. Anticiper les nouvelles innovations  |
| -                            | D. Attitiosper les flouvelles innovations   |
|                              | e qu'un responsable de traitement au sens du RGPD ?   |
|                              | A. La personne physique ou morale qui défini les finalités et les moyens  |
| ₩.                           | B. La personne physique ou morale qui traite les données pour le compte d'une autre personne morale                           |
|                              | responsable de traitement ou au sous-traitant d'être conforme au RGPD ?   |
|                              | A. Au responsable de traitement   |
|                              | B. Au sous-traitant   |
| <b>4</b>                     | C. Les deux   |
|                              | vous cocher les mesures de sécurité à mettre en œuvre pour sécuriser un données personnelles ?                                |
|                              | A. De la sauvegarde des données   |
| ☑                            | B. De l'authentification  |
|                              | C. De la traçabilité / journalisation   |
| Q <sub>T</sub>               | D. Du chiffrement des données   |
|                              | nt les rôles d'un délégué à la protection des données ?   |
| <b>☑</b>                     | A. S'assurer que l'entreprise respecte la législation en matière de protection des données                                    |
| ₽                            | B. Contrôle la conformité RGPD en faisant notamment des audits  |
| ₽                            | C. Être le point de contact avec les autorités de contrôle et l'entreprise  |
| ٠                            | D. Porter la responsabilité de la conformité de l'entreprise au RGPD  |

38 - Je souhaite réaliser une enquête pour connaître les préférences alimentaires des personnes. Que puis-je demander comme données ?

| <b>⊘</b>  | B. Si je souhaite que la personne me recontacte, alors je peux demander son adresse mail (facultatif)                  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| ٥   | C. Je peux demander toutes les données personnelles, cela permettra d'avoir une base de données à vendre par la suite. |  |  |  |
| 39 - Qu'est-c   | e que le droit à la portabilité ?  |  |  |  |
| ☑   | A. Le droit de demander le transfert de ses données à un autre organisme   |  |  |  |
|   | B. Le droit d'accéder à ses données sous format "capture d'écran"  |  |  |  |
| ٠   | C. Le droit de demander la rectification de ses données personnelles   |  |  |  |
| 40 - Dans votre future entreprise, vous êtes amené à traiter des données personnelles pour un nouveau projet. Que faites-vous ? |  |  |  |  |
|   | A. Je considère le sujet comme n'étant pas important et je n'en parle à personne                                       |  |  |  |
| Q.  | B. Je contacte le Délégué à la protection des données de l'entreprise pour notamment obtenir des conseils              |  |  |  |

☑ A. L'enquête peut être anonyme : il n'est pas nécessaire de demander des

données personnelles